

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 24/06/2022
N°2022-38

Nombre de conseillers
Présents : 6
Absents : 5
Dont excusés avec pouvoir : 2
Excusé : 1
Votants : 8

Date de convocation :
20/06/2022
Objet : aménagement
de la rue de la Vieille
Fontaine.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre juin, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marilyn BOTTEX, Maire,

Membres présents : Marilyn BOTTEX, Marie VILLECOURT, Espérance PANAYE, Joël MARTRA, Nicolas BARBERIE, Bruno BIAU.

Absents excusés : Brigitte MESCLIER (a donné pouvoir à Joël MARTRA) Marie-Ange DAGAND (a donné pouvoir à Marilyn BOTTEX), Jacques GROS

Absents : Maud BRUHAT, Eric VIOLLET

Esperance Panaye est nommée secrétaire de séance

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet pour la rénovation de la rue de la Vieille Fontaine. Elle explique que les riverains ont pu prendre connaissance du projet lors d'une réunion de présentation et qu'ils ont été globalement satisfaits des améliorations qui seront apportées.

Elle rappelle que le cabinet ARCHIGRAPH a élaboré le projet d'aménagement de la rue de la Vieille Fontaine. Le montant de leur prestation de maîtrise d'œuvre s'élevait à 5000€ HT (approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 29 mars 2019).

Elle présente à l'Assemblée une prévision budgétaire pour l'ensemble de cette réalisation qui s'élève à 159905,10€ HT.

Elle explique que ces travaux pourraient faire l'objet d'une subvention du Département et de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le projet d'ARCHIGRAPH ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander à ARCHIGRAPH de lancer le marché d'appel d'offres ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département et de la Communauté de communes.

Pour copie conforme,
Le Maire
Marilyn Bottex

